



ASSOCIATION QUÉBÉCOISE
DE LA DOULEUR CHRONIQUE

AQDC

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle

13 juin 2007

Hôtel Royal Versailles

7200, rue Sherbrooke Est

Montréal (Québec)

1. Ouverture de l'assemblée

Le président souhaite la bienvenue aux 27 membres présents. Le quorum est constaté et l'assemblée débute à 13 h 30.

Proposé par : Jocelyne Bérubé - Montréal

Appuyé par : Lise Lockhead - Montréal

┌ L'assemblée est ouverte.

2. Nomination d'un président et d'une secrétaire d'assemblée

Il est proposé de nommer Monsieur Jacques Laliberté, président de l'assemblée et que Madame Lyne Major en soit la secrétaire.

Proposé par : Line Brochu – Québec

Appuyé par : Mélanie Routhier – La Prairie

┌ Adopté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Nomination d'un président et d'une secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 21 juin 2006
5. Rapport du Président
6. Rapport du Trésorier
7. Rapport de la Secrétaire
8. Proposition d'amendement à l'article 31 des Statuts et règlements de l'AQDC
9. Ratification des actes des membres du Conseil d'administration 2006-2007
10. Élections des administrateurs
11. Nomination des vérificateurs pour l'exercice 2007-2008
12. Varia
13. Levée de l'assemblée

Proposé par : Francine Lafrenière - Montréal

Appuyé par : Aline Boulanger - Montréal

┌ Ordre du jour adopté tel que présenté.

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 21 juin 2006

Il est proposé d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 21 juin 2006.

Proposé par : Mélanie Routhier – La Prairie

Appuyé par : Bertrand Crête – Lévis

〔Résolution adoptée à l'unanimité.

5. Rapport du Président

Le président, M. Jacques Laliberté, dépose son rapport. Au cours de la lecture de celui-ci, il félicite et remercie les membres du conseil d'administration pour leur appui, leurs efforts, mais surtout pour leur détermination dans l'atteinte des objectifs fixés.

Une motion de félicitations pour son travail et son dynamisme est adressée au président, M. Jacques Laliberté.

Proposée par : Lise Lockheed – Montréal

Appuyé par : Line Brochu – Québec

〔Motion adoptée à l'unanimité.

6. Rapport du Trésorier

Le trésorier, M. Raymond Monette, dépose les états financiers au 31 mars 2007 et il explique chacun des postes qui y figurent.

Il est proposé d'accepter les états financiers au 31 mars 2007 tels que présentés.

Proposé par : Lise Lockheed – Montréal

Appuyé par : Jean-Claude Lamouche - Drummondville

〔Résolution adoptée à l'unanimité.

7. Rapport de la Secrétaire

Madame Line Brochu, secrétaire, fait lecture de son rapport et le dépose.

8. Proposition d'amendement à l'article 31 des Statuts et règlements de l'AQDC

Article 31 Élection des officiers

Les administrateurs de l'association élisent parmi eux un président, un maximum de deux (2) vice-présidents, un secrétaire et un trésorier selon les modalités suivantes :

- Le président devrait être élu une année paire et les deux vice-présidents en alternance d'une année paire et d'une année impaire afin de ne pas perdre à la fois l'expertise des trois administrateurs simultanément;
- Le président, un des vice-présidents, le secrétaire et le trésorier doivent chacun être un administrateur de l'association, délégué par un centre de traitement de la douleur privé ou public.

Ainsi, le conseil doit, à sa première réunion suivant l'assemblée générale annuelle des membres et par la suite lorsque les circonstances l'exigeront, élire le président ou les vice-présidents de l'association, ainsi que le secrétaire et le trésorier pour un mandat d'un (1) an renouvelable sauf pour le président qui ne pourra remplir ses fonctions que pour une durée maximum de deux (2) ans. **Toutefois, le conseil d'administration se réserve le droit de prolonger le mandat du président s'il le juge nécessaire.**

Il est proposé d'amender l'article 31 des statuts et règlements de l'AQDC tel que présenté.

Proposé par : Lise Lockhead – Montréal
Appuyé par : Mélanie Routhier – La Prairie
[Proposition adoptée à l'unanimité.

9. Ratification des actes des membres du conseil d'administration de 2006-2007

Il est proposé :

« *Que l'assemblée générale entérine les actes et actions du comité exécutif et du Conseil d'administration durant son mandat 2006-2007 et ce, au nom des membres de l'Association québécoise de la douleur chronique* »

Proposé par : Lise Lockhead – Montréal
Appuyé par : Lucie Moisan – St-Eustache
[Résolution adoptée à l'unanimité.

10. Élections des administrateurs

M. Jacques Laliberté, président de l'AQDC, présente les candidatures reçues pour les cinq postes à combler pour l'année 2007-2009. Parmi ceux-ci trois candidats se représentent pour un deuxième mandat et deux nouveaux candidats sollicitent un mandat. Pour accéder à un poste au sein du conseil d'administration, les candidats doivent être appuyés par la clinique de la douleur qu'ils représentent. Voici les candidatures qui ont été reçues pour les postes d'administrateurs en élection pour l'année 2007-2009 : ?????

Madame Manon Choinière	administratrice
Madame Irène-Claire Couture	administratrice
Monsieur Raymond Monette	administrateur
Madame Francine St-Hilaire	administratrice
Monsieur Daniel St-Jean	administrateur

Il est proposé d'accepter les présentes candidatures pour les postes d'administrateurs au sein du conseil d'administration de l'AQDC pour un mandat de deux ans.

Proposé par : Aline Boulanger – Montréal

Appuyé par : Line Brochu – Québec

[Résolution adoptée à l'unanimité.

Tous sont élus par acclamation. Le président les félicite pour leur élection et leur souhaite bonne chance dans leurs fonctions.

11. Nomination des vérificateurs pour l'exercice 2007-2008

La vérification comptable des livres de l'AQDC a été effectuée par Mme Jocelyne Ballard, c.a. Il est suggéré de reconduire son mandat pour l'exercice 2007-2008.

Il est proposé de reconduire le mandat de vérificatrice de Mme Jocelyne Ballard, c.a. pour l'année 2007-2008.

Proposé par : Raymond Monette

Appuyé par : Irène-Claire Couture

[Résolution adoptée à l'unanimité.

12. Varia

Rien à signaler

13. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée à 14 h 45 par Lise Lockhead.